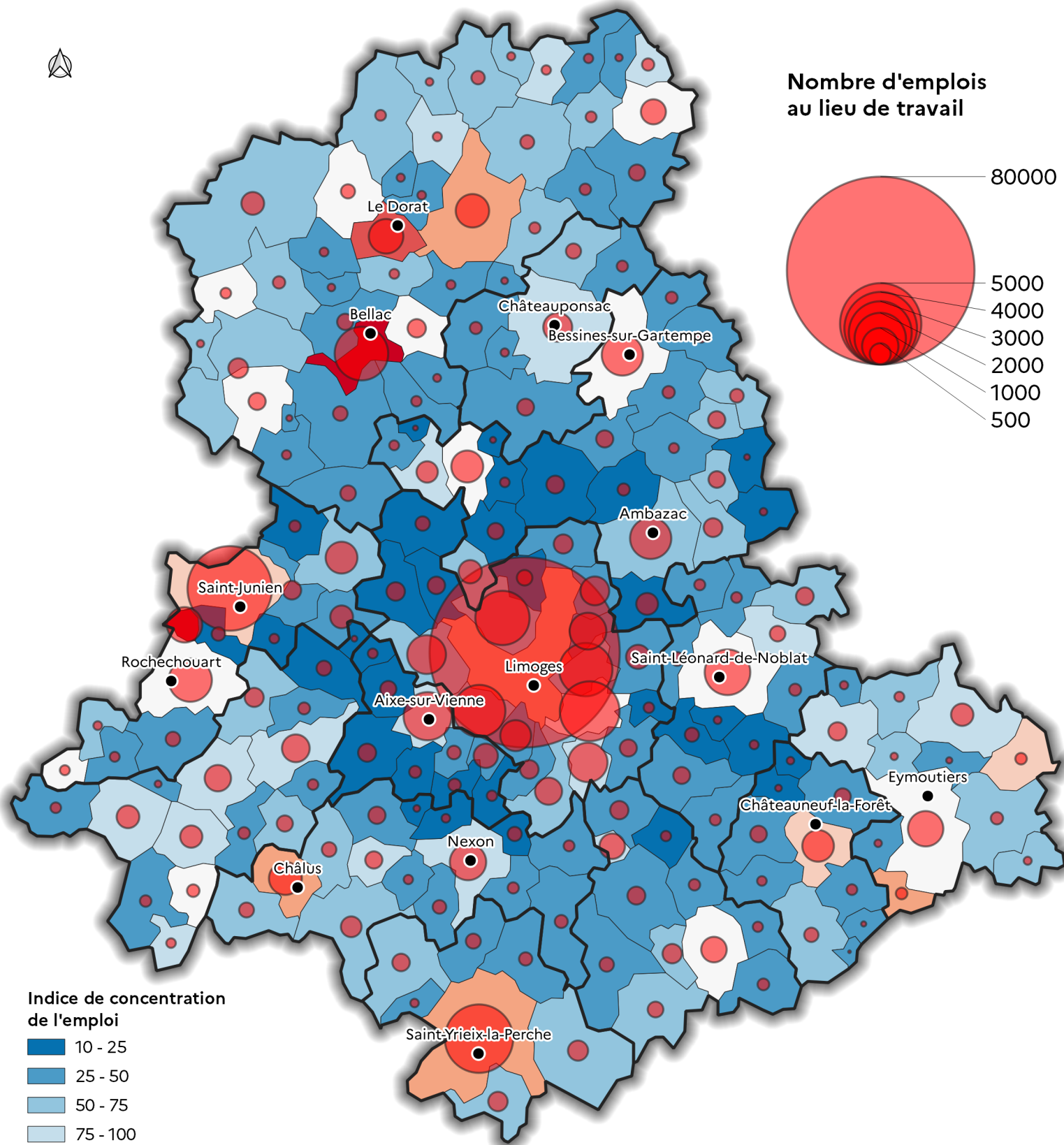
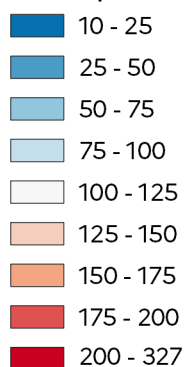





# Indice de Concentration de l'Emploi et nombre d'emplois en 2018



## Indice de concentration de l'emploi



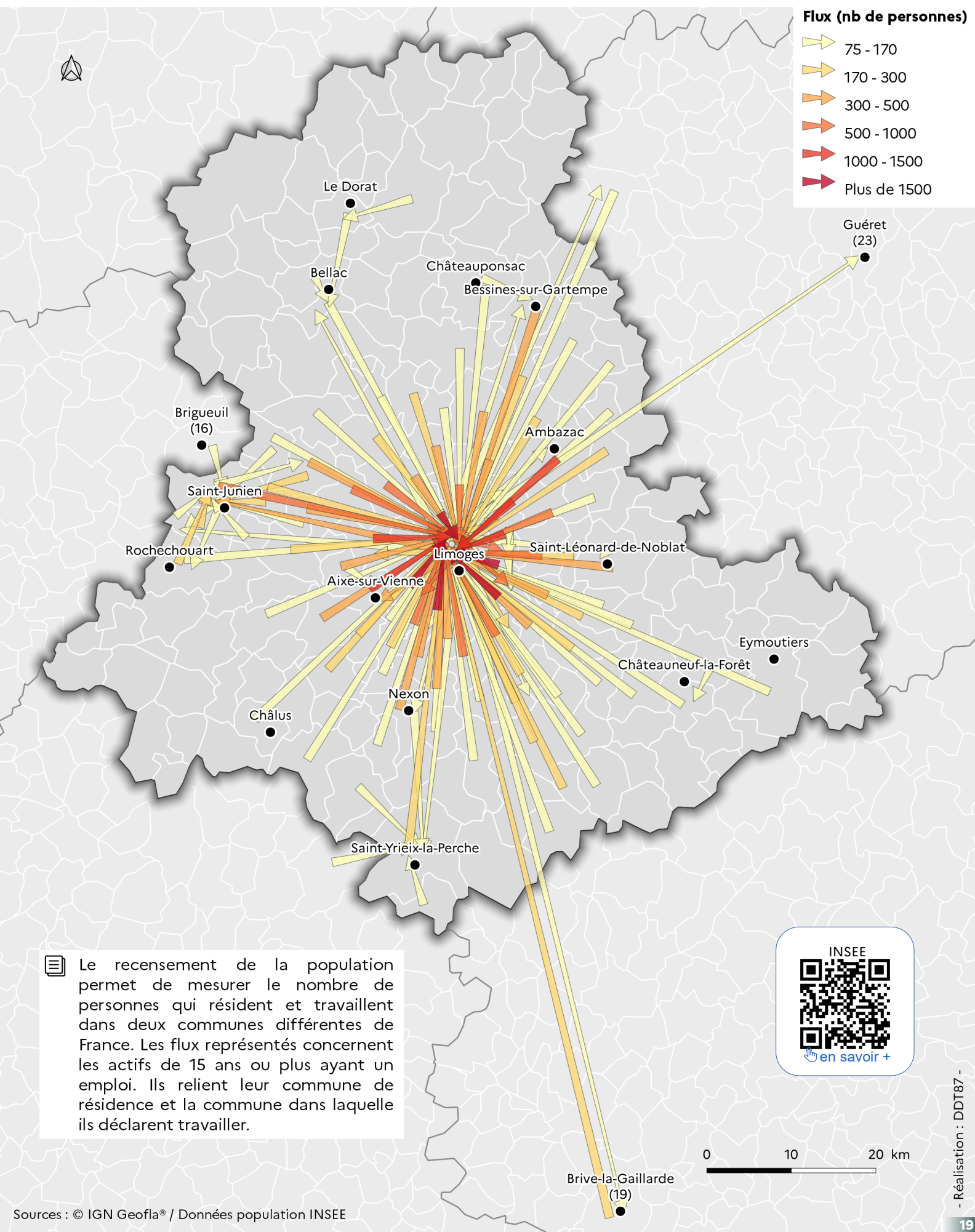
 Limites des EPCI

 L'indice de concentration de l'emploi mesure le rapport entre le nombre d'emplois total proposés sur un territoire et le nombre d'actifs occupés (actifs en emploi) qui y résident. Cet indicateur permet d'apprécier la fonction de pôle d'emploi ou la fonction résidentielle d'un espace. Si cet indice est supérieur à 100 alors le nombre d'emplois proposés localement est plus important que le nombre d'actifs qui y résident et qui ont un emploi. Dans ce cas, le territoire considéré occupe une fonction de pôle d'emploi.

0 10 20 km



# Déplacements domicile-travail en 2020

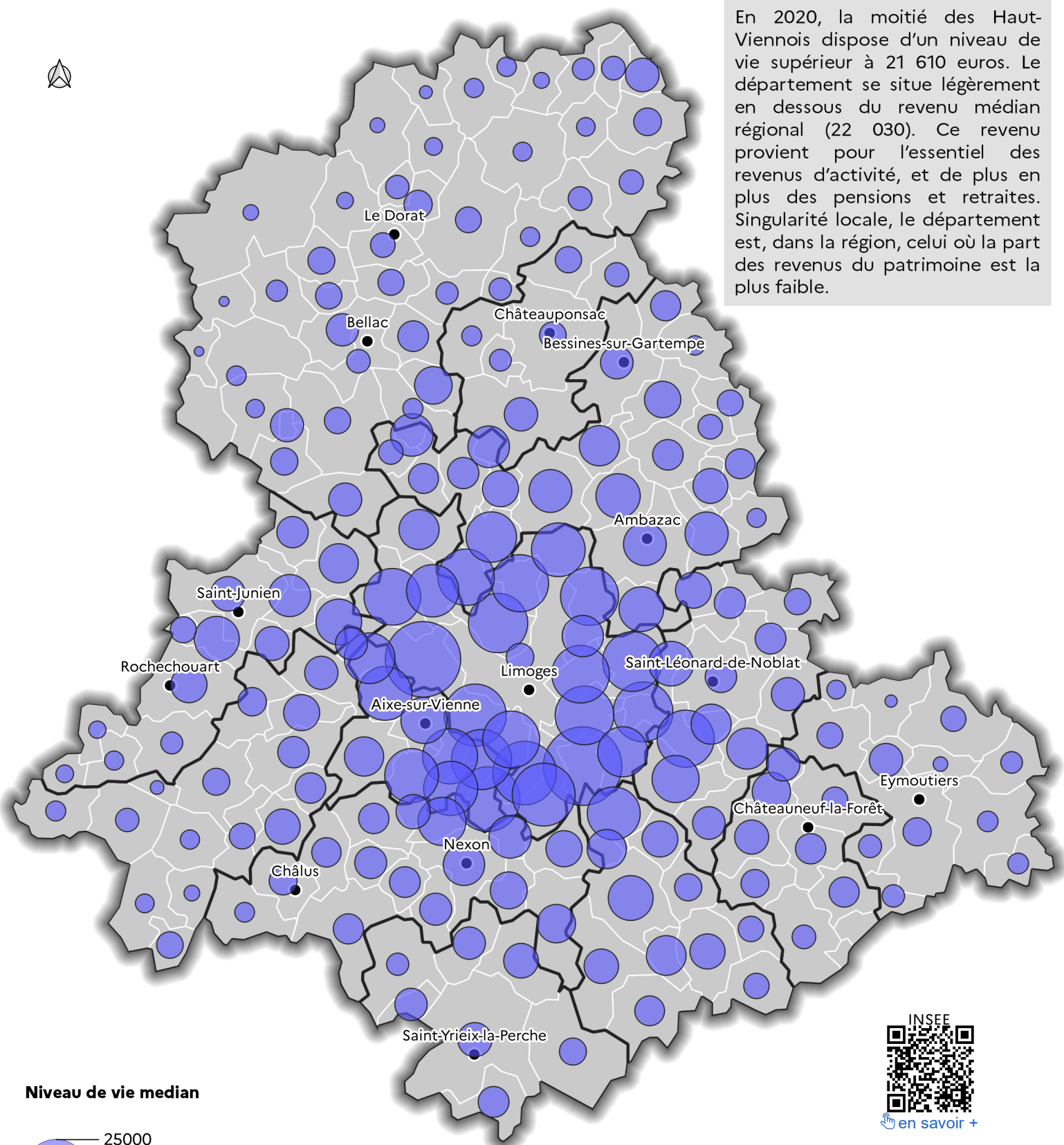
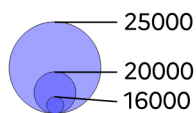


Le recensement de la population permet de mesurer le nombre de personnes qui résident et travaillent dans deux communes différentes de France. Les flux représentés concernent les actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi. Ils relient leur commune de résidence et la commune dans laquelle ils déclarent travailler.



**Niveau de vie médian en 2020**

En 2020, la moitié des Haut-Viennois dispose d'un niveau de vie supérieur à 21 610 euros. Le département se situe légèrement en dessous du revenu médian régional (22 030). Ce revenu provient pour l'essentiel des revenus d'activité, et de plus en plus des pensions et retraites. Singularité locale, le département est, dans la région, celui où la part des revenus du patrimoine est la plus faible.

**Niveau de vie median**

EPCI 2019

Le niveau de vie est égal au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation (pondération normée fonction de la composition du ménage). Le niveau de vie médian est la valeur du niveau de vie qui partage la population en deux parties égales.



0 10 20 km

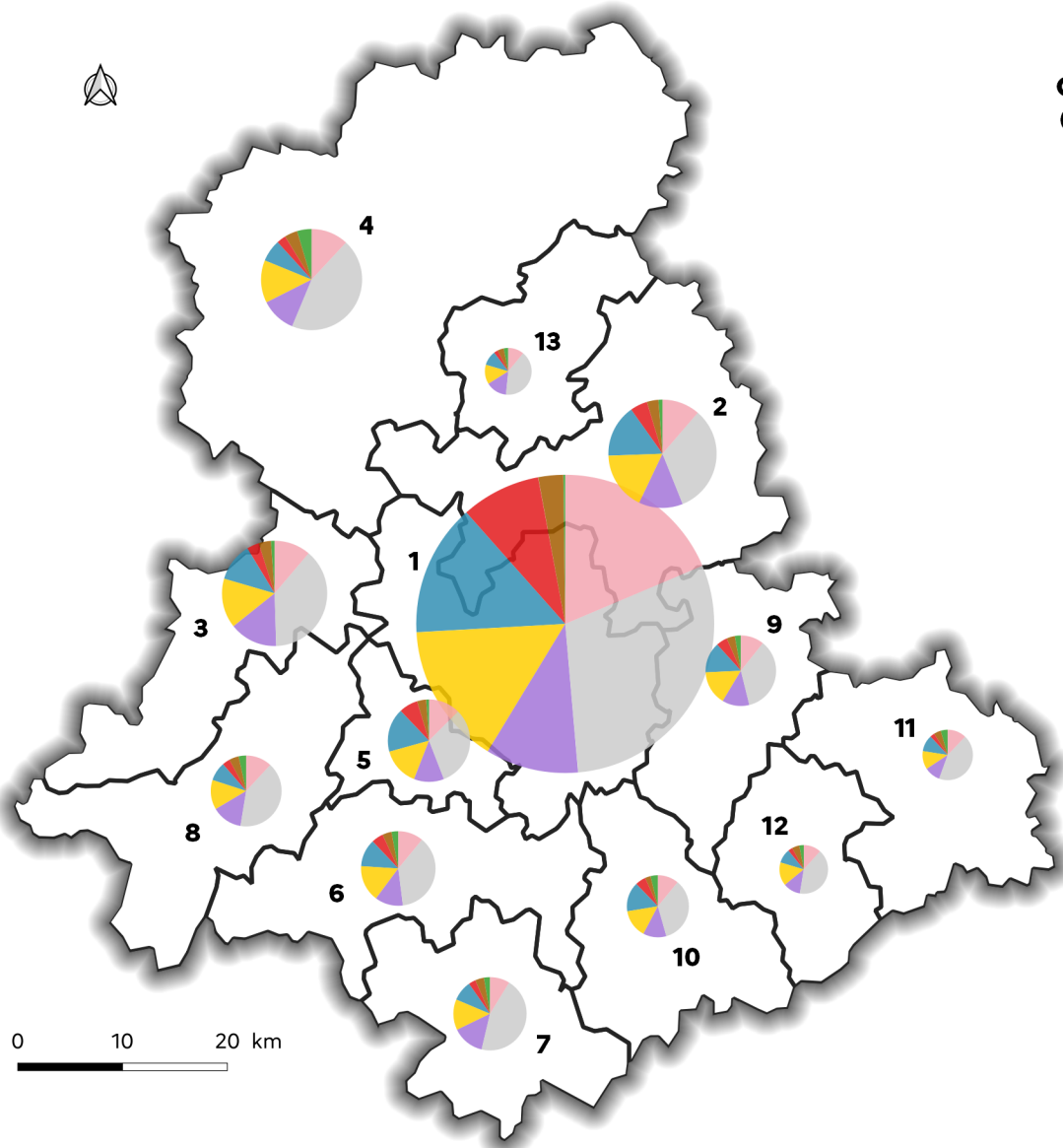


# Groupes socio-professionnels en 2019

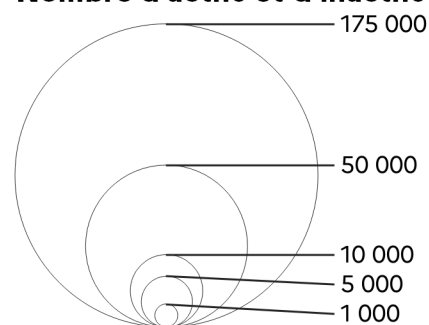


## Groupes socio-professionnels (avec taux départemental)

	Agriculteurs exploitants	1,2 %
	Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	3,2 %
	Cadres et professions intellectuelles supérieures	6,8 %
	Professions intermédiaires	13,3 %
	Employés	15,2 %
	Ouvriers	11,3 %
	Retraités	33,7 %
	Autres personnes sans activité professionnelle (Chômeurs n'ayant jamais travaillé, élèves de + 15 ans, étudiants...)	15,3 %



## Nombre d'actifs et d'inactifs



	EPCI	Agriculteurs	Artisans	Cadres	Prof.intermédiaires	Employés	Ouvriers	Retraités	Autres
1	CU Limoges Métropole	0.2 %	2.7 %	8.7 %	14.3 %	15.4 %	10.1 %	30 %	18.6 %
2	CC Élan Limousin Avenir Nature	1.2 %	3.5 %	5.2 %	15.7 %	17.4 %	13.2 %	32.6 %	11.3 %
3	CC Porte Océane du Limousin	1.1 %	3.8 %	3.8 %	11.8 %	15.2 %	14.8 %	38.3 %	11.2 %
4	CC Haut Limousin en Marche	4.6 %	4.1 %	3 %	7.1 %	13.6 %	11.3 %	44.4 %	11.9 %
5	CC du Val de Vienne	1.1 %	3.6 %	7.4 %	17.2 %	14.8 %	11.8 %	31.7 %	12.4 %
6	CC Pays de Nexon Monts de Chalus	2.9 %	4 %	5.1 %	11.9 %	15.8 %	12.2 %	37.1 %	11 %
7	CC du Pays de Saint-Yrieix	2.7 %	3.9 %	3.1 %	8.9 %	13.5 %	14.1 %	45 %	8.7 %
8	CC Ouest Limousin	3.4 %	4.4 %	3.5 %	8.6 %	13.5 %	13.9 %	40.7 %	11.8 %
9	CC de Noblat	2.8 %	3.8 %	5.1 %	14 %	15.7 %	12.5 %	35.4 %	10.7 %
10	CC Briance Sud Haute Vienne	3.8 %	2.9 %	5.5 %	15.4 %	14.7 %	12.1 %	34.7 %	10.9 %
11	CC des Portes de Vassivière	4.5 %	4.6 %	2.9 %	10.5 %	11.8 %	10.2 %	43.5 %	12.1 %
12	CC Briance-Combade	3 %	4.9 %	3 %	9.5 %	15.6 %	11.5 %	41 %	11.6 %
13	CC Gartempe - Saint-Pardoux	3.2 %	4.3 %	2.8 %	10.2 %	13.5 %	14.5 %	40.6 %	11 %

Les professions et catégories socioprofessionnelles (PCS) sont une nomenclature statistique permettant de classer des métiers.

À son niveau le plus agrégé, la PCS 2003 identifie huit groupes socioprofessionnels qui fournissent un cadre de référence usuel pour décrire les emplois et contextualiser les situations sociales et les comportements des individus et des ménages. Les chômeurs ayant travaillé appartiennent à la population active et sont classés en fonction de leur dernière situation professionnelle.



en savoir +



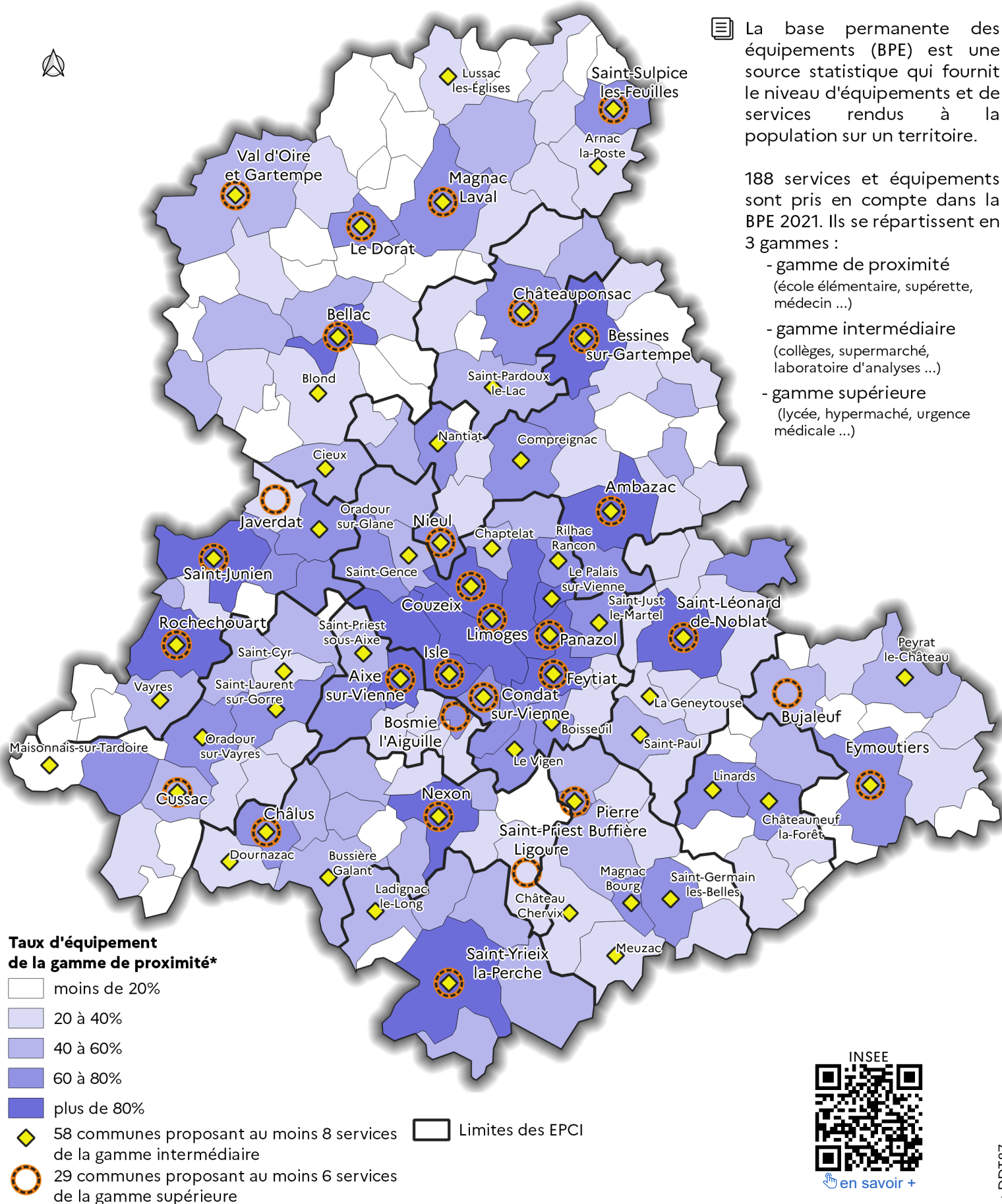
# Equipements et services en 2021



La base permanente des équipements (BPE) est une source statistique qui fournit le niveau d'équipements et de services rendus à la population sur un territoire.

188 services et équipements sont pris en compte dans la BPE 2021. Ils se répartissent en 3 gammes :

- gamme de proximité (école élémentaire, supérette, médecin ...)
- gamme intermédiaire (collèges, supermarché, laboratoire d'analyses ...)
- gamme supérieure (lycée, hypermarché, urgence médicale ...)



0 10 20 km

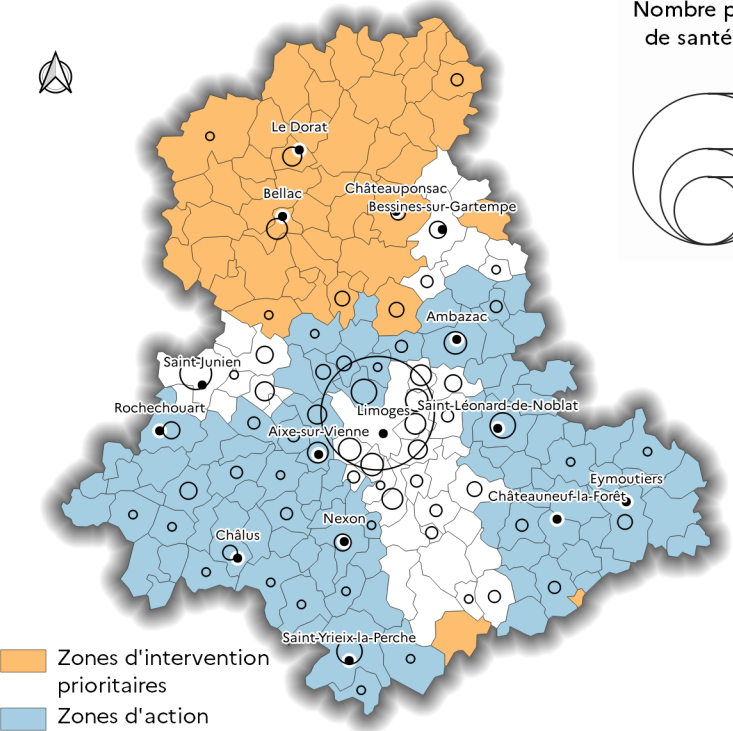
\* Attention ! L'INSEE actualise chaque année les gammes d'équipements. En raison du caractère évolutif de la base, la comparaison entre les millésimes n'est pas recommandée.



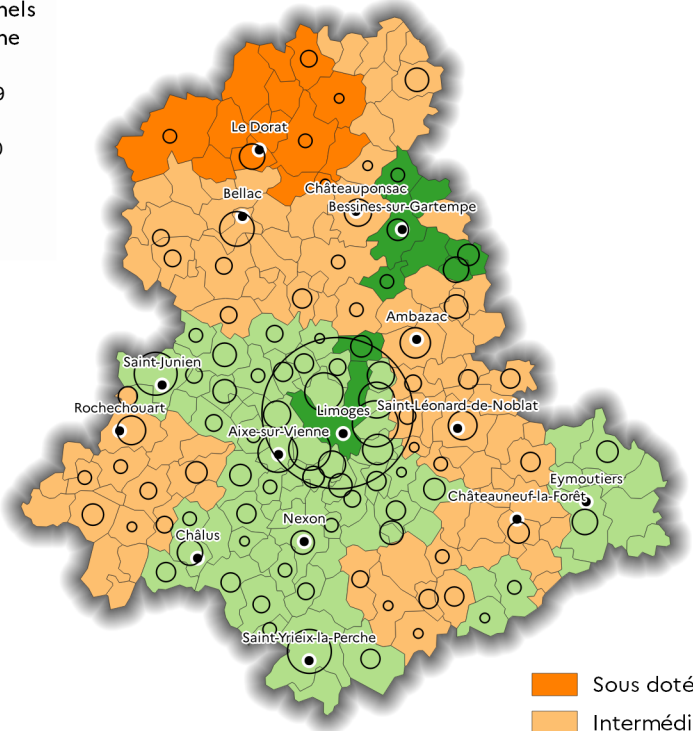
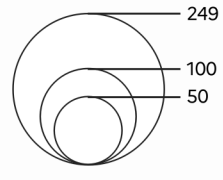
## Zonages conventionnels de l'offre de soins en 2022

### Médecins généralistes

### Infirmiers



Nombre professionnels de santé / commune



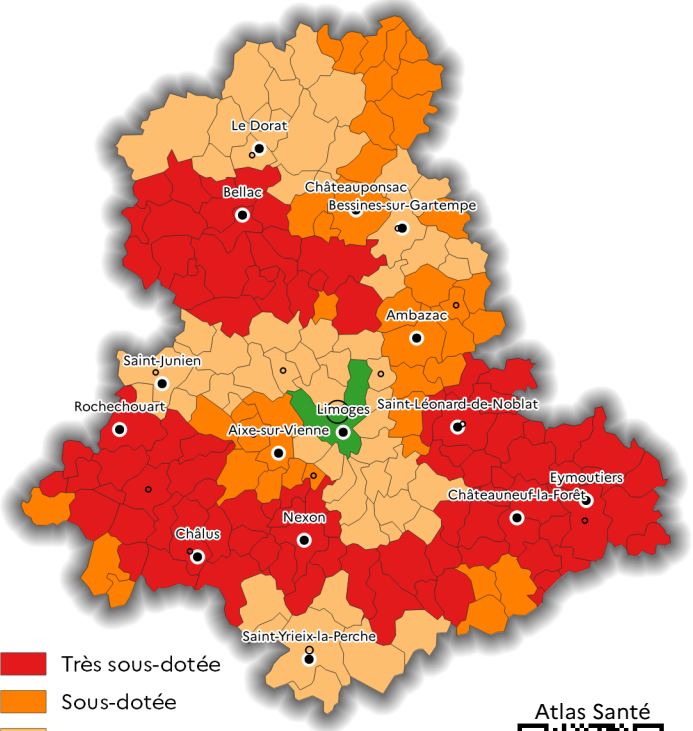
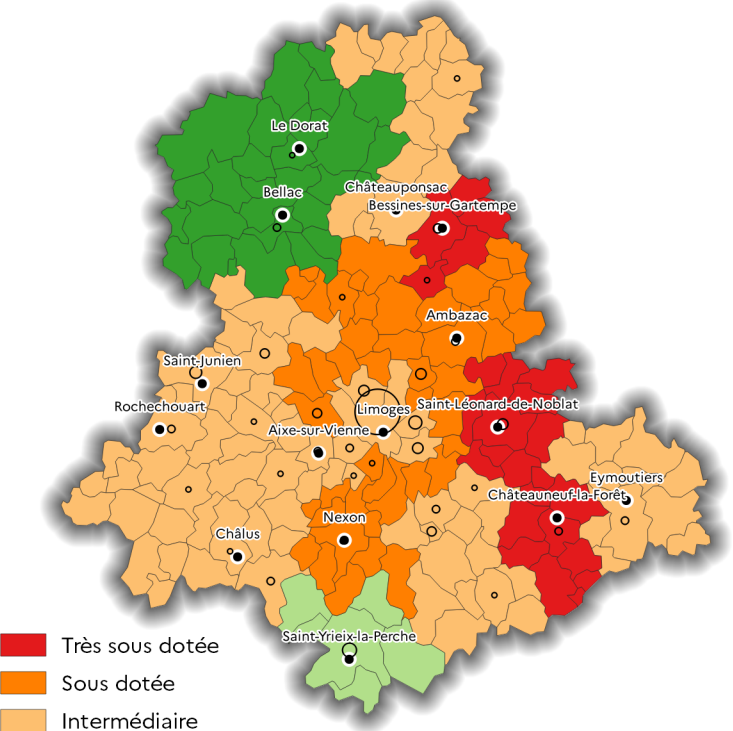
- Zones d'intervention prioritaires
- Zones d'action complémentaires
- Hors zonage

- Sous dotée
- Intermédiaire
- Très dotée
- Sur dotée

L'ARS détermine des zones de mise en œuvre de mesures destinées à favoriser une meilleure répartition géographique des professionnels de santé libéraux. Ces zonages s'inscrivent dans le cadre du dispositif conventionnel déterminé et négocié pour chaque profession au niveau national.

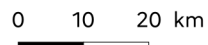
### Chirurgiens-dentistes

### Sages femmes



- Très sous dotée
- Sous dotée
- Intermédiaire
- Très dotée
- Sur dotée

- Très sous-dotée
- Sous-dotée
- Intermédiaire
- Très dotée



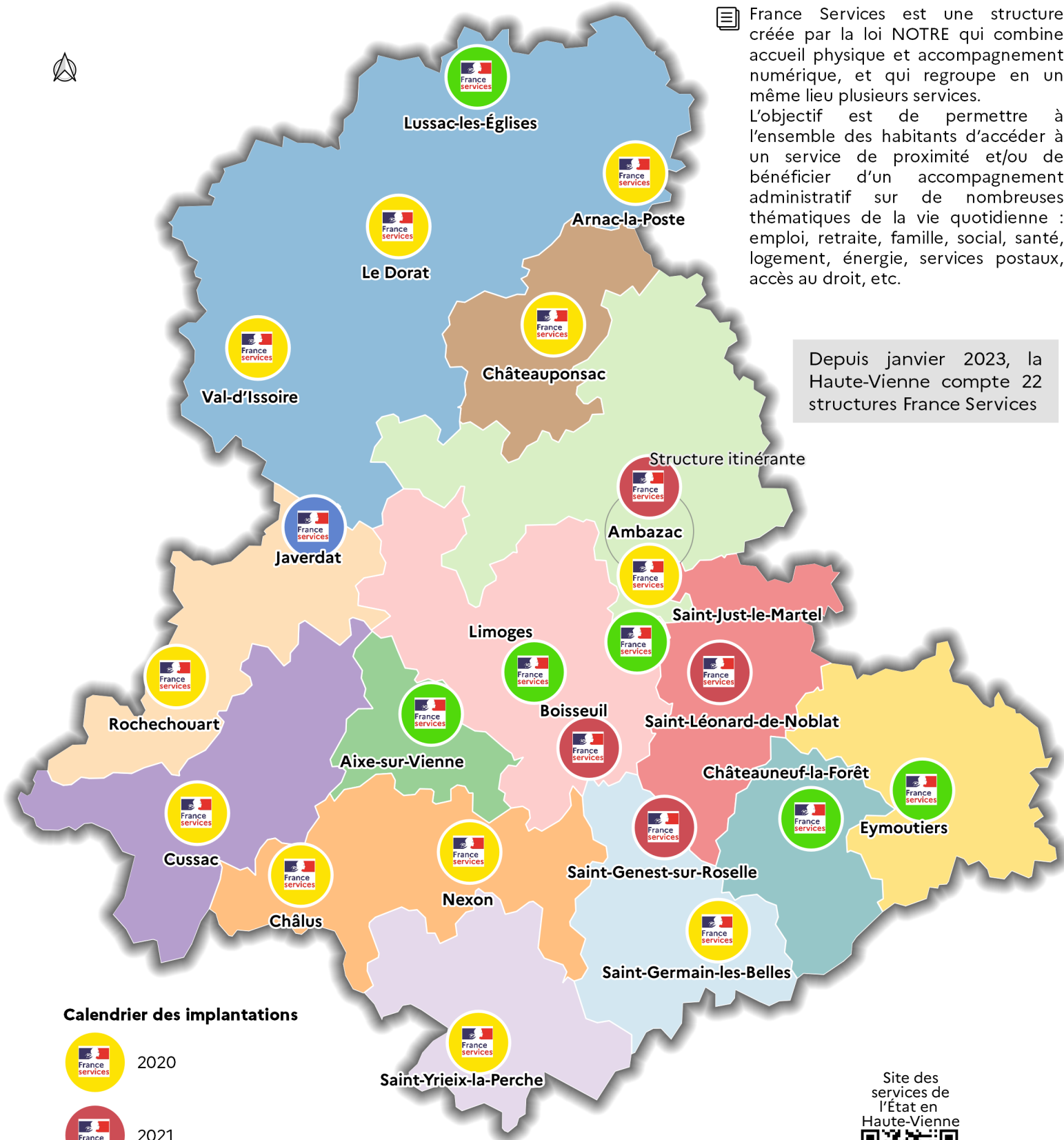
en savoir +



## France Services

France Services est une structure créée par la loi NOTRE qui combine accueil physique et accompagnement numérique, et qui regroupe en un même lieu plusieurs services. L'objectif est de permettre à l'ensemble des habitants d'accéder à un service de proximité et/ou de bénéficier d'un accompagnement administratif sur de nombreuses thématiques de la vie quotidienne : emploi, retraite, famille, social, santé, logement, énergie, services postaux, accès au droit, etc.

Depuis janvier 2023, la Haute-Vienne compte 22 structures France Services



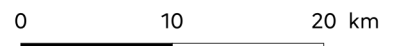
### Calendrier des implantations

-  2020
-  2021
-  2022
-  2023

Site des services de l'État en Haute-Vienne



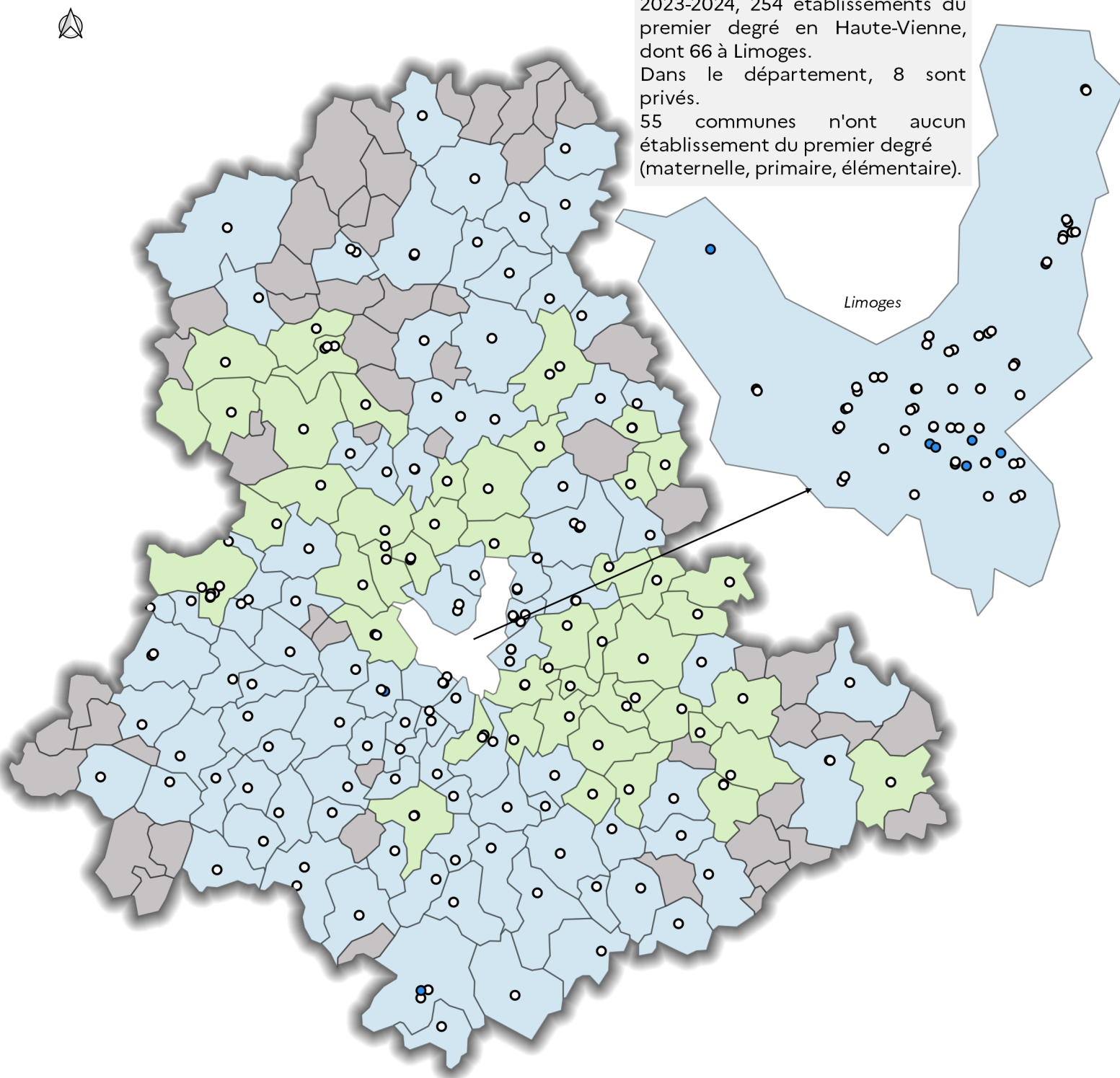
[en savoir +](#)





## Établissements du 1er degré et rythmes scolaires

Il y a, pour l'année scolaire 2023-2024, 254 établissements du premier degré en Haute-Vienne, dont 66 à Limoges. Dans le département, 8 sont privés. 55 communes n'ont aucun établissement du premier degré (maternelle, primaire, élémentaire).



### Rythmes scolaires pour l'année 2023-2024

- Semaine à 4 jours (93)
- Semaine à 4,5 jours (47)

### Etablissements

- Privé
- Public
- Communes sans établissement (55)

Académie de  
Limoges



[en savoir +](#)

0 10 20 km

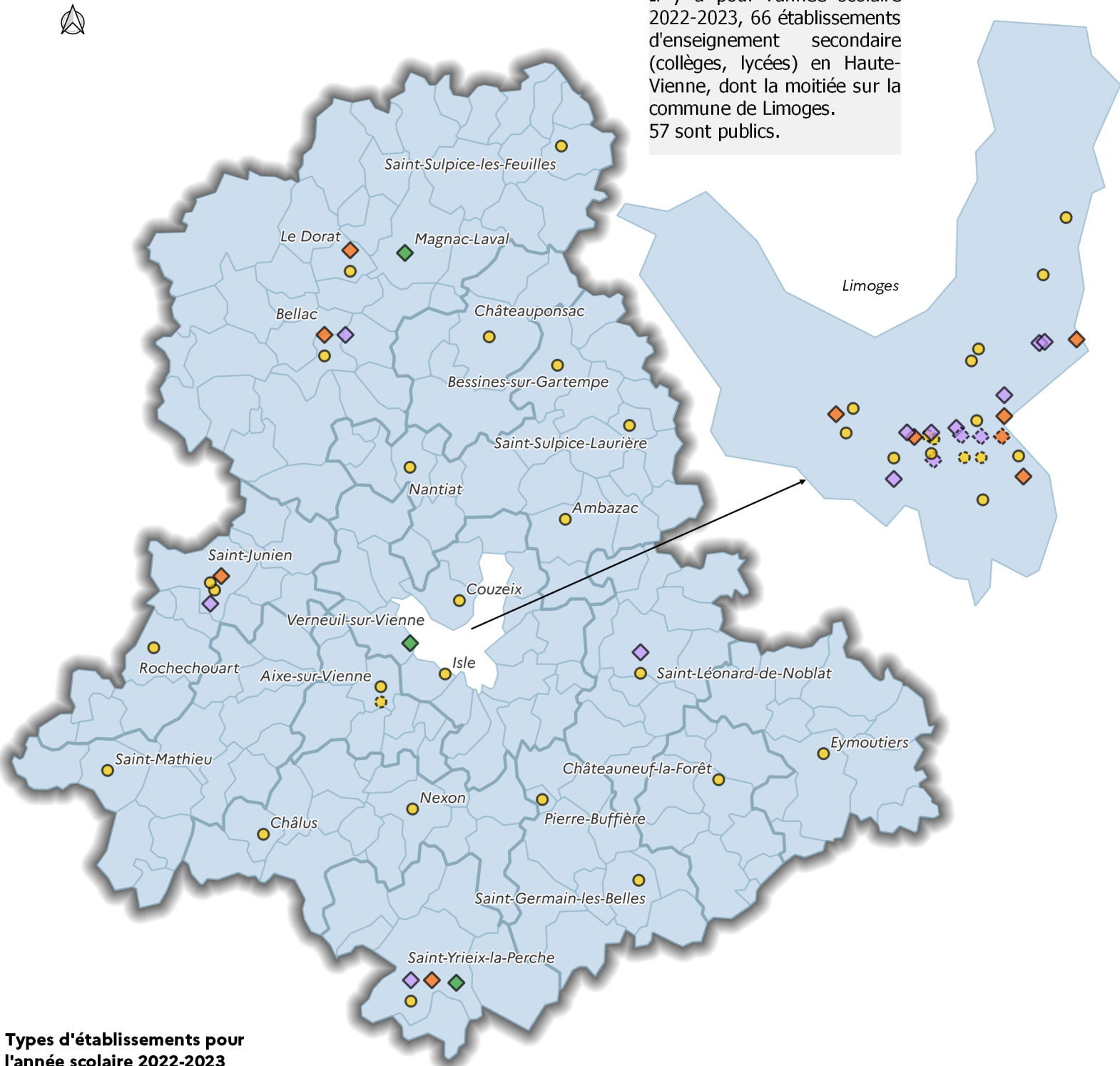






## Établissements d'enseignement secondaire

Il y a pour l'année scolaire 2022-2023, 66 établissements d'enseignement secondaire (collèges, lycées) en Haute-Vienne, dont la moitié sur la commune de Limoges. 57 sont publics.



### Types d'établissements pour l'année scolaire 2022-2023

- Public
- Privé
- Collège [34]
- ◆ Lycée d'enseignement général [11]
- ◆ Lycée professionnel [9]
- ◆ Lycée d'enseignement général, technologique et professionnel agricole [3]

□ Limites des EPCI

Académie de  
Limoges



[en savoir +](#)

0 10 20 km



